PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE TÉMISCOUATA

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Témiscouata, tenue le 9 décembre 2024, à 19 heures, à la salle du Conseil de la MRC situé au 5, rue Hôtel-de-Ville à Témiscouata-sur-le-Lac, quartier Notre-Dame-du-Lac.

Formant quorum sous la présidence de M. Serge Pelletier, préfet, les personnes suivantes étaient présentes :

Monsieur Bruno Bonesso (Auclair)
Monsieur Raymond Lavoie (Biencourt)
Monsieur Gustave Pelletier (Dégelis)
Monsieur Pierre Bossé (Lac-des-Aigles)
Monsieur Jules Soucy (Packington)
Monsieur Benoit Morin (Pohénégamook)
Monsieur Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue)
Monsieur Mario Patry (Saint-Athanase)
Monsieur Réjean Deschênes (Saint-Elzéar-de-Témiscouata)
Monsieur Gaston Chouinard (Saint-Eusèbe)
Monsieur Richard Dubé (Saint-Honoré-de-Témiscouata)
Monsieur Léo-Paul Charest (Saint-Jean-de-la-Lande)
Monsieur Alain Caron (Saint-Juste-du-Lac)
Madame Mélissa Lord (Saint-Louis-du-Ha ! Ha !)
Monsieur Marcel Dubé (Saint-Marc-du-Lac-Long)
Monsieur Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec)
Madame Francine Dubé (St-Pierre-de-Lamy)
Monsieur Denis Blais (Témiscouata-sur-le-Lac)

Est absent :

Par Teams :

Monsieur Pierre Daigneault (Lejeune)

Les personnes-ressources aussi présentes :

Monsieur Denis Ouellet, directeur général & greffier-trésorier
Madame Caroline Lavoie, adjointe à la direction
Madame Michèle Boucher, directrice des finances et de l'administration
Monsieur Mathieu Lehoux, directeur du service d'aménagement
Monsieur Steve Murray, directeur du service de développement

1. <u>Ouverture de la séance et mot de bienvenue du préfet</u>

Le préfet, monsieur Serge Pelletier, constate le quorum, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la séance ouverte à 19 h.

RS-247-24 **2. <u>Adoption de l'ordre du jour du 9 décembre 2024</u>**

Il est proposé par monsieur Mario Patry
appuyé par monsieur Pierre Bossé
et résolu à l'unanimité

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, et en conséquence, le point *Divers & dossiers à venir* demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3. <u>Invité</u>

RS-248-24 **3.1. <u>Chambre de commerce du Témiscouata</u>**

En lien avec la résolution numéro RS-036-24 adoptée le 11 mars 2024, laquelle résolution demandait à la Chambre de commerce de voir à l'organisation du Gala Découvertes dans différentes municipalités du territoire, nous accueillons Martine Lemieux, directrice générale, Cindy Bégin, présidente et Sébastien Morin, vice-président de la Chambre de commerce de Témiscouata. Mme Bégin expose aux membres du conseil de la MRC les différentes contraintes liées à l'organisation de cet événement. Compte tenu de la popularité de l'événement, lequel rassemble aux environs de 350 convives, le lieu de l'activité nécessite des facilités en matière de grandeurs de salle, de disponibilités de cuisine industrielle, un stationnement, etc. De plus, plusieurs bénévoles s'impliquent dans l'organisation et le déplacement sur le territoire pourrait signifier une problématique de disponibilité des bénévoles. Suivant une discussion ouverte avec le conseil, les membres comprennent mieux les contraintes liées à l'organisation du gala et en ce sens, abroge la résolution RS-036-24 pour la remplacer par la résolution suivante :

<u>RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE DU TÉMISCOUATA - GALA DÉCOUVERTES</u>

Il est proposé par monsieur Gaston Chouinard
appuyé par monsieur Réjean Deschênes
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata accepte d'être partenaire pour le Gala Découvertes 2025 au Centre PGR, et ce, pour les années futures.

QUE la participation financière de la MRC pour la Gala 2025 soit de 10 000 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3.2. <u>Politique culturelle</u>

Sébastien Ouellet, conseiller en développement rural, dresse un bref historique des ententes culturelles avec le MCC depuis plusieurs années. Puisque nous sommes en période de renouvellement de cette entente, M. Ouellet présente les grandes orientations qui seront présentées au ministère et qui résultent de consultations avec le milieu culturel Témiscouatain durant la dernière année.

RS-249-24 **4. Acceptation du procès-verbal du 27 novembre 2024**

Il est proposé par monsieur Jules Soucy
appuyé par monsieur Alain Caron
et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2024 du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-250-24 **5. Acceptation des comptes de la MRC de Témiscouata**

Il est proposé par monsieur Marcel Dubé
appuyé par monsieur Claude H. Pelletier
et résolu à l'unanimité

D'accepter les comptes de la MRC de Témiscouata, totalisant 532 424,33 $ tel que décrit dans une liste déposée à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

DOSSIERS DES MAIRES, CORRESPONDANCES ET DEMANDES D'APPUI

6. Dossiers des maires, correspondances et demandes d'appui

RS-251-24 **6.1. Budget 2025 - Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent**

ADOPTION DU BUDGET 2025 - RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par madame Mélissa Lord
appuyé par monsieur Bruno Bonesso
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata approuve le budget 2025 de la Régie intermunicipale de l'énergie Bas-Saint-Laurent (RIÉBSL), tel que décrit dans une liste déposée à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-252-24 **6.2. Équilibration facultative - Saint- Eusèbe**

RÉSOLUTION ATTRIBUANT LE MANDAT À SERVITECH INC. DE PROCÉDER À L'ÉQUILIBRATION FACULTATIVE DES RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUSÈBE

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscouata est l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ) vis-à-vis les municipalités locales comprises sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Eusèbe consent à l'équilibration facultative de son rôle d'évaluation foncière pour le prochain cycle triennal, soit pour les années 2026, 2027 et 2028 ;

CONSIDÉRANT QU'aux termes d'une résolution adoptée par le conseil de la municipalité, cette dernière demande à la MRC de Témiscouata de mandater la firme Servitech inc. pour procéder à cette équilibration facultative de leurs rôles d'évaluation foncière ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gustave Pelletier
appuyé par monsieur Claude H. Pelletier
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata mandate la firme Servitech inc. pour procéder à l'équilibration facultative du rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Eusèbe, pour le prochain cycle triennal, soit pour les années 2026, 2027 et 2028, comme demandé par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

7. Développement économique et rural

RS-253-24 **7.1. Renouvellement de l'entente de partenariat avec la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)**

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE l'entente permet à nos coopératives de bénéficier d'une assistance technique à un coût réduit ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC est déjà membre de soutien de la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente se renouvellera annuellement si la MRC reste membre de soutien de la CDRQ ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par
appuyé par
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata autorise monsieur Denis Ouellet, directeur général et greffier-trésorier, à signer l'entente de service avec la CDRQ le coût est de 329 $ par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

7.2. Recouvrement

Ce point a été traité lors du Comité administratif extraordinaire du 9 décembre 2024.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET SÉCURITÉ INCENDIE

8. Aménagement, urbanisme et sécurité incendie

8.1. Avis de motion pour l'adoption d'un RCI sur la protection des Milieux humides et hydriques

Certains conseillers aimeraient avoir des éclaircissements sur différents aspects du PRMHH avant d'adopter une motion pour l'adoption d'un RCI en lien avec ce PRMHH. L'avis de motion sera donc reporté à un conseil ultérieur et d'ici là monsieur Serge Pelletier, préfet, suggère de tenir une séance de travail pour apporter les clarifications demandées.

8.2. Résolution d'intention de modification du SADR pour mettre en oeuvre le PRMHH

Ce point sera rapporté ultérieurement.

FINANCES ET ADMINISTRATION

9. Finances et administration

RS-254-24 **9.1. Autorisation budget pour l'engagement de policiers cadets pour l'été 2025**

AUTORISATION AU BUDGET POUR L'ENGAGEMENT DE POLICIERS CADETS POUR L'ÉTÉ 2025

Il est proposé par madame Mélissa Lord
appuyé par madame Andrée Dubé
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata autorise un montant maximal de 12 000 $ pour contribuer à l'engagement commun avec la MRC des Basques de policiers cadets pour l'été 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-255-24 **9.2. Adoption du règlement 11-24 quotes-parts 2025**

ADOPTION DU RÈGLEMENT 11-24 QUOTES-PARTS 2025

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC de Témiscouata a adopté le 27 novembre 2024 ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 établissant ainsi ses revenus et dépenses conformément à l'article 975 du *Code municipal du Québec* ;

CONSIDÉRANT QU'il est du devoir de la MRC de prévoir la répartition entre toutes les municipalités de la MRC, des sommes payables à la MRC pendant l'année courante conformément aux articles 205 et 205.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion et qu'un dépôt du projet de règlement ont dûment été donnés le 27 novembre 2024 ;

Il est proposé par monsieur Bruno Malenfant
appuyé par madame Mélissa Lord
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata adopte le règlement 11-24, tel que déposé à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

9.3. Registre public - Déclarations pour tout don, marque d'hospitalité ou avantage reçu

Monsieur Denis Ouellet, directeur général, dépose la déclaration pour tout don, marque d'hospitalité ou avantage reçu à la MRC de l'année 2024. Celle-ci n'a aucune déclaration.

9.4. Dépôt - liste incident confidentialité

Monsieur Denis Ouellet, directeur général, dépose la liste d'incident de confidentialité de la MRC de Témiscouata pour l'année 2024. Aucun incident n'a été rapporté.

DOSSIERS DU PRÉFET

10. Dossiers du préfet

10.1. Déclaration d'intérêt pécuniaire

Monsieur Serge Pelletier, préfet, dépose à l'attention du directeur général sa déclaration des intérêts pécuniaires.

RS-256-24 **10.2. Couverture cellulaire**

Monsieur Serge Pelletier, préfet, a fait suivre l'information provenant de la FQM pour l'améliorer la couverture cellulaire entre les fournisseurs.

AMÉLIORER LE DÉPLOIEMENT DE LA COUVERTURE CELLULAIRE

CONSIDÉRANT QUE la couverture cellulaire demeure insuffisante dans plusieurs régions du Québec, limitant l'accès à un service essentiel pour les résidents et visiteurs ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à déployer une couverture cellulaire complète sur l'ensemble du territoire d'ici octobre 2026, reconnaissant son importance pour la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique, particulièrement dans un contexte où l'automatisation devient une solution incontournable face à la pénurie de main-d'œuvre ;

CONSIDÉRANT QUE des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir l'accès à l'information, aux services de santé, et aux interventions de sécurité publique, et qu'une couverture déficiente compromet la sécurité des personnes dans les zones à couverture limitée ou en itinérance, notamment en cas d'urgence nécessitant une intervention rapide des premiers répondants ;

CONSIDÉRANT QUE la procédure CPC-2-0-17 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des conditions de licence aux fournisseurs de services cellulaires (FSC), notamment l'itinérance obligatoire, le partage des pylônes et l'interdiction d'exclusivité d'emplacements, afin de favoriser l'accès au réseau pour les abonnés d'un autre FSC lorsqu'un service est disponible ;

CONSIDÉRANT QUE cette même procédure n'oblige toutefois pas les FSC à solliciter le service d'un autre fournisseur en cas de couverture inexistante dans une région donnée, limitant ainsi la portée de la mesure ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec et le CRTC octroient des subventions importantes aux entreprises de télécommunications pour la construction de nouvelles infrastructures cellulaires afin d'améliorer la couverture en région ;

CONSIDÉRANT QUE malgré la présence de plus de 8 500 tours cellulaires sur le territoire québécois, l'exclusivité de l'utilisation de ces tours par un seul FSC limite l'accès pour d'autres fournisseurs et constitue un obstacle majeur au déploiement d'une couverture cellulaire optimale pour l'ensemble de la population ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaston Chouinard
appuyé par monsieur Alain Caron
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata :

DE DEMANDER au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois :

- D'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaire de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent ;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans la totalité du territoire habité dans le présent mandat ;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution aux dirigeants des entreprises de télécommunication, notamment BCE (Bell), Vidéotron, Rogers, TELUS et Cogeco.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

10.3. Communication - OBNL Les Habitations entre lacs et forêts du Témiscouata

Monsieur Serge Pelletier, préfet, avise les élus qu'ils recevront sous peu une communication de l'OBNL Les Habitations entre lacs et forêts du Témiscouata pour le projet d'habitation. Un projet de règlement en lien avec le crédit de taxes ainsi qu'un rappel des obligations des municipalités seront acheminés sous peu.

10.4. Invitation - conférence de presse

Invitation de la part de monsieur Serge Pelletier, préfet, pour la conférence de presse le lundi 16 décembre prochain à 10 h au bureau de la MRC pour l'annonce du programme de rétention de main-d'œuvre. De plus, les sommes sont confirmées par les partenaires pour le partenariat de 5 ans. Le communiqué de presse sera disponible lundi.

NOMINATIONS

11. Nominations

RS-257-24 **11.1. Procédure – Élection du Comité administratif et autres comités**

Monsieur Serge Pelletier, préfet, fait un rappel aux membres du Conseil de la représentativité au niveau du Comité administratif.

Monsieur Denis Ouellet, directeur général, explique de la façon de fonctionner au niveau de l'élection aux postes du comité administratif et autres comités.

Il est proposé par madame Andrée Dubé
appuyé par madame Francine Dubé
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata procède de la manière suivante pour la nomination des 5 membres du Comité administratif :

- 3 représentants de villages pour faire en sorte d'avoir une représentation par secteur géographique (1 pour le Transcontinental, 1 pour le centre et 1 pour l'est du Lac)
- 2 représentants de ville sur les quatre potentielles.

ADOPTÉE À LA L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-258-24 **11.2. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs**

Il est proposé par madame Andrée Dubé
appuyé par monsieur Gaston Chouinard
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata nomme monsieur Denis Ouellet, président d'élection et que madame Michèle Boucher et madame Caroline Lavoie, soient désignées scrutatrices pour les élections au Comité administratif et aux délégués de comté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-259-24 **11.3. Ouverture de la période d'élection**

OUVERTURE DE LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Bruno Malenfant
appuyé par monsieur Jules Soucy
et résolu à l'unanimité

QUE le président d'élection ouvre la période d'élection pour cinq postes à combler du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata pour la prochaine année, soit du 9 décembre 2024 au 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-260-24 **11.4. Nominations ouvertes aux cinq postes de membres du Comité administratif en élection**

Il est proposé par madame Mélissa Lord
appuyé par monsieur Gustave Pelletier
et résolu à l'unanimité

QUE le président d'élection ouvre la nomination aux cinq (5) postes de membres du Comité administratif de la MRC de Témiscouata.

QUE les propositions sont :

- La candidature de Mélissa lord est proposée par Andrée Dubé pour représenter le Centre ;
- La candidature de Bruno Malenfant est proposée par Pierre Bossé pour représenter l'Est ;
- La candidature de Claude H. Pelletier est proposée par Bruno Malenfant pour représenter le Transcontinental ;
- La candidature de Benoit Morin est proposée par Marcel Dubé comme représentant de ville ;
- La candidature de Denis Blais est proposée par Gustave Pelletier comme représentant de ville ;
- La candidature de Gustave Pelletier est proposée par Denis Blais comme représentant de ville ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-261-24 **11.5. Nominations closes aux cinq postes de membres au Comité administratif en élection**

NOMINATIONS CLOSES AUX CINQ POSTES DE MEMBRES AU COMITÉ ADMINISTRATIF EN ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Bruno Malenfant
appuyé par monsieur Jules Soucy
et résolu à l'unanimité

QUE les nominations soient closes aux cinq (5) postes de membres du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata.

QU'ayant six propositions de mises en candidature, le président d'élection demande à tous les candidats s'ils acceptent leur mise en candidature et aucun candidat ne décline sa candidature. Le président d'élection procède au vote à l'élection des membres de représentants de villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-262-24 **11.6. Fermeture de la période d'élection**

FERMETURE DE LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Alain Caron
appuyé par monsieur Mario Patry
et résolu à l'unanimité

QUE le président d'élection ferme la période d'élection pour cinq postes à combler du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata pour la prochaine année, soit du 9 décembre 2024 au 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

11.7. Nomination des membres au Comité administratif – 5 postes

RS-263-24 **11.7.1. Nomination d'un candidat au comité administratif - secteur de l'Est**

Il est proposé par monsieur Pierre Bossé
appuyé par monsieur Raymond Lavoie
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata nomme, monsieur Bruno Malenfant, maire de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, représentant le secteur de l'Est, membre du Comité administratif de la MRC de Témiscouata pour la prochaine année, soit du 9 décembre 2024 au 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-264-24 **11.7.2. Nomination d'un candidat au comité administratif - secteur Transcontinental**

NOMINATION D'UN CANDIDAT AU COMITÉ ADMINISTRATIF

Il est proposé par monsieur Benoit Morin
appuyé par monsieur Mario Patry
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata nomme, Claude H. Pelletier, maire de la municipalité de Rivière-Bleue, représentant le secteur du Transcontinental, membre du Comité administratif de la MRC de Témiscouata pour la prochaine année, soit du 9 décembre 2024 au 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-265-24 **11.7.3. Nomination d'un candidat au comité administratif - secteur Centre**

NOMINATION D'UN CANDIDAT AU COMITÉ ADMINISTRATIF

Il est proposé par madame André Dubé
appuyé par monsieur Gaston Chouinard
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata nomme, madame Mélissa Lord, mairesse de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !, représentante du Centre, membre du Comité administratif de la MRC de Témiscouata pour la prochaine année, soit du 9 décembre 2024 au 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-266-24 **11.7.4. Nomination d'un candidat au comité administratif - Ville**

NOMINATION D'UN CANDIDAT AU COMITÉ ADMINISTRATIF

Il est proposé par monsieur Gustave Pelletier
appuyé par monsieur Gaston Chouinard
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata nomme , monsieur Denis Blais, maire de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, membre du Comité administratif de la MRC de Témiscouata pour la prochaine année, soit du 9 décembre 2024 au 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-267-24 **11.7.5. Nomination d'un candidat au comité administratif - Ville**

NOMINATION D'UN CANDIDAT AU COMITÉ ADMINISTRATIF

Il est proposé par monsieur Denis Blais
appuyé par madame Andrée Dubé
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata nomme, monsieur Gustave Pelletier, maire de la Ville Dégelis, membre du Comité administratif de la MRC de Témiscouata pour la prochaine année, soit du 9 décembre 2024 au 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-268-24 **11.8. Nomination aux postes de délégué-e de comté (2)**

NOMINATION AUX DEUX POSTES DE DÉLÉGUÉS DE COMTÉ

Il est proposé par monsieur Claude H. Pelletier
appuyé par madame Mélissa Lord
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata nomme monsieur Gaston Chouinard et monsieur Marcel Dubé au poste de délégué de comté de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata pour la prochaine année, soit du 9 décembre 2024 au 8 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

RS-269-24 **11.9. Nominations – Représentants de la MRC de Témiscouata à divers comités pour 2025**

NOMINATIONS - REPRÉSENTANTS DE LA MRC DE TÉMISCOUATA À DIVERS COMITÉS POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscouata doit nommer chaque année des gens qui représenteront la MRC dans divers comités ;

Il est proposé par monsieur Bruno Bonesso
appuyé par madame Andrée Dubé
et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata reconduit le mandat de l'ensemble des gens nommés pour représenter la MRC dans divers comités pour l'année 2025.

- Comité administratif : Claude H. Pelletier, Bruno Malenfant, Mélissa Lord, Gaston Chouinard, Gustave Pelletier, Denis Blais et Serge Pelletier ;
- OBV du Fleuve St-Jean : Jules Soucy, Guillaume Chrétien (employé) ;
- Petit Témis (nord) : Claudine Boucher, Mathieu Lehoux ;
- Petit Témis (sud) : Claudine Boucher, Guillaume Chrétien ;
- Transport adapté : Jean-Marc Beaudoin (siège 1), Mélissa Lord (siège 2), Sébastien Santerre (siège 3), Marie-Pierre Côté (siège 4), Sébastien Gauthier (siège 5) ;
- CAUREQ (incendie) : à déterminer au printemps ;
- CAUREQ (administrateur) : à déterminer au printemps ;
- FIL/FIER : Jany Lévesque (employée) ;
- SADC : Andrée Dubé ;
- Délégués de comté : Gaston Chouinard, Marcel Dubé ;
- Comité de sécurité publique : Benoit Morin, Bruno Bonesso, Denis Blais, Jules Soucy et Bruno Malenfant ;
- Comité culturel : Léo-Paul Charest ;
- Travailleurs de rue : Denis Blais ;
- Comité évaluation : Léo-Paul Charest, Claude H. Pelletier, Gustave Pelletier, Chantal Karen Caron, Claudie Levasseur, Denis Moreau ;
- Comité éolien : Pierre Daigneault, Andrée Dubé ;
- Comité incendie : Gustave Pelletier, Benoit Morin ;
- Comité aménagement : Bruno Malenfant, Jules Soucy, Claude H. Pelletier ;
- Comité PDZA : Bruno Malenfant ;
- OBNL - Habitations entre Lacs et forêts (HLFT) : Réjean Deschênes, Serge Pelletier ;
- Comité accès à l'information : Denis Ouellet, Caroline Lavoie, Michelle Caron et Serge Pelletier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

11.10. Préfet suppléant

Le préfet informe les membres du Conseil qu'il nomme monsieur Gaston Chouinard, à titre de préfet suppléant.

LES BONS COUPS

12. Les bons coups

DIVERS & DOSSIERS À VENIR

13. Divers & dossiers à venir

13.1. Mini maison

Monsieur Gustave Pelletier, maire de Dégelis, annonce l'ouverture prochainement d'une usine pour la construction de mini maison dans sa municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

14. Période de questions

Aucune question.

RS-270-24 **15. Levée de l'assemblée**

À 21 h 50, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Claude H. Pelletier
appuyé par madame Andrée Dubé
et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.